



Rennes, le 30 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE EN FORTE AUGMENTATION DANS LES HOPITAUX ET EHPAD

La FHF Bretagne dispose d'un agrément collectif depuis 2017 afin d'assurer l'accueil de volontaires au sein de ses établissements adhérents. Cet agrément a été renouvelé en 2020 par le Préfet de la région Bretagne.

L'accueil de volontaires du service civique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région connaît un fort développement. La situation sanitaire actuelle a en effet engendré des besoins accrus auprès des personnes âgées.

En 2020, le Président de la République Emmanuel Macron est intervenu sur l'emploi des jeunes et le service civique et a souhaité que soient créés 100 000 contrats de service civique supplémentaires d'ici la fin 2021.

Suite à ces déclarations, le nombre de demandes d'autorisation d'accueil a fortement augmenté.

A la rentrée de septembre 2020, 34 établissements adhérents, rattachés à l'agrément collectif de la FHF Bretagne, se sont inscrits dans le dispositif avec pour objectif d'accueillir 87 volontaires.

En janvier 2021, une vingtaine d'établissements ont demandé une autorisation d'accueil de 59 volontaires.

Une nouvelle campagne d'accueil est prévue en septembre 2021.

La majorité des volontaires est accueillie au sein d'EHPAD autonomes ou d'EHPAD rattachés à un centre hospitalier afin d'accompagner les animateurs dans les activités d'animation auprès des personnes âgées.

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan-Mathieu

Déléguée Régionale Permanente

06.84.98.65.43

n.conan-mathieu@fnf.fr

En 2020, cette mission a été adaptée à la situation sanitaire. De nouvelles activités ont ainsi été confiées aux volontaires.

Au-delà de ses missions d'information et d'accompagnement des établissements dans l'accueil de volontaires, la FHF Bretagne organise des formations civiques et citoyennes à destination de l'ensemble des volontaires de la région Bretagne.

En effet, en tant qu'organisme agréé au titre de l'engagement de service civique, la FHF Bretagne a l'obligation d'assurer une formation civique et citoyenne.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté et de transmettre les valeurs de la république.

Le 29 juin dernier, la FHF Bretagne a organisé une formation d'une journée au centre hospitalier de Ploërmel en partenariat avec l'IREPS Bretagne, Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Bretagne. « Ce partenariat est important pour la FHF Bretagne souligne Thierry Gamond Rius, Premier Vice-Président de la FHF Bretagne car il nous permet de lier des relations avec une structure reconnue nationalement dans la promotion de la santé publique et la prévention. Ce sont deux domaines que le sanitaire doit pouvoir intégrer dans ses activités ».

La formation portait sur le thème « bien être et santé : comment agir ensemble ? ».

Les objectifs affichés étaient les suivants :

- Sensibiliser aux notions de santé, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé
- Repérer les principes et valeurs de la promotion de la santé, en lien avec l'actualité en santé
- Découvrir et expérimenter des techniques et outils pédagogiques favorables au développement de compétences liés à la santé

« Force est de constater que ce service rendu aux adhérents est un succès et je m'en félicite » renchérit Muriel Jourda, Présidente de la FHF Bretagne et bien évidemment nous entendons poursuivre et développer notre engagement dans ce dispositif qui permet un meilleur accompagnement de nos aînés ».

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan-Mathieu

Déléguée Régionale Permanente

06.84.98.65.43

n.conan-mathieu@fhf.fr